Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260518-PC_DP_2026_05-DE

Poher communauté Poc'hêr kumuniezh

# DECISION DU PRESIDENT

| N° décision | Objet |
|---|---|
| PC/DP/2026-05 | Aide financière aux propriétaires occupants pour la prestation AMO obligatoire lors d'un dépôt de dossier à l'ANAH<br><br>Versement d'une aide de 100 € à Danielle FALCHIER |

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 18 décembre 2025 relative à l'octroi d'une aide financière aux propriétaires occupants pour la prestation AMO obligatoire lors d'un dépôt de dossier à l'ANAH et par laquelle le conseil communautaire donne délégation au Président pour verser les aides dans le cadre de ce dispositif,
Il est décidé du versement d'une aide financière selon les informations suivantes :

| | |
|---|---|
| Bénéficiaire | Danielle FALCHIER |
| Montant de l'AMO | 700 € |
| Objet | Aide financière aux propriétaires occupants pour la prestation AMO lors d'un dépôt de dossier à l'ANAH - Dossier Adaptation |
| Montant de l'aide de Poher Communauté | 100 € |

Fait à Carhaix le 15 mai 2026
Le Président, Christian TROADEC

